

Objet : offre de service constat de gestation ovin et caprin

Madame, Monsieur, Cher éleveur,

A partir de ce mois de décembre, l'awé asbl propose un service de constat de gestation aux éleveurs ovins et caprins en Wallonie, en complémentarité aux offres de service des vétérinaires praticiens partenaires de l'awé actifs aujourd'hui ou à court terme en Wallonie.

Via ce service constat de gestation, en plus du statut plein/vide, la taille de la portée et la date de mise bas sera également communiquée avec une grande fiabilité. Ce service sera rendu en semaine uniquement et, pendant les heures dites de bureau suivant planification.



<u>La tarification</u>: le prix de base est de 38 euros htva chez un éleveur membre awé asbl (53 euros chez un non membre) comprenant les frais administratifs et de planification, de mise en chantier, ainsi que 20 constats de gestation. Tout constat de gestation complémentaire (à partir du 21^{ième}) sera facturé 1,40 euros htva.

Pour pouvoir bénéficier de ce service et de ce prix bas, il est indispensable que le chantier soit optimisé.

Concrètement :

- l'éleveur doit avoir rentré ses femelles ;
- un couloir de contention doit être mis en place (largeur de 45 cm);
- les brebis doivent être à jeun depuis la veille au soir ;
- l'éleveur doit être accompagné d'un aidant afin de simplifier la tâche de l'agent.
- la toison des animaux sera, dans la mesure du possible, sèche.

Les rendez-vous seront pris, au minimum, <u>trois semaines à l'avance</u>. Lors de cette prise de rendez-vous, l'éleveur doit communiquer :



- 1. Le nombre de brebis sur lesquelles un constat de gestation doit être établi ;
- 2. La date idéale pour le constat (idéalement, cette date est de 30 jours minimum après le retrait du bélier et 100 jours maximum après la mise au bélier et SI la durée de la lutte est supérieure à 70 jours, il faut considérer uniquement la date d'introduction du bélier).
- 3. Les jours auxquels vous n'êtes pas disponibles.

Si vous souhaitez souscrire à ce nouveau service, nous vous invitons à nous communiquer les informations utiles reprises aux points 1 à 3 ci-dessus, soit par SMS au 0473/640 825, soit par mail à l'adresse <u>echo.oc@awenet.be</u>. Nous reprendrons alors contact avec vous pour planifier la visite en fonction des demandes reçues.

Nous espérons, Cher Eleveur, que cette nouvelle offre de service rencontrera vos attentes, et vous remercions pour la confiance quotidienne que vous accordez à nos activités.

Daniel Gavage

Président

Commission Ovine Caprine

Association Wallonne de l'Elevage asbl

Patrick Mayeres

Directeur des Services aux Eleveurs

Association Wallonne de l'Elevage asbl